

**Automotive Industries
Association of Canada**

Financial Statements

For the year ended
December 31, 2024

**Association des
industries de
l'automobile du Canada**

États financiers

Pour l'exercice terminé le
31 décembre 2024

Contents

Table des matières

Independent Auditor's Report	2 - 5	Rapport de l'auditeur indépendant
Financial Statements		États financiers
Statement of Financial Position	6	État de la situation financière
Statement of Changes in Net Assets	7	État de l'évolution de l'actif net
Statement of Operations	8	État des résultats
Statement of Cash Flows	9	État des flux de trésorerie
Notes to Financial Statements	10 - 16	Notes complémentaires



Independent Auditor's Report

Rapport de l'auditeur indépendant

To the members of the Automotive Industries Association of Canada

Opinion

We have audited the financial statements of the Automotive Industries Association of Canada (the "Association"), which comprise the statement of financial position as at December 31, 2024, and the statement of operations, statement of changes in net assets and statement of cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Association as at December 31, 2024, and its results of operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of the Association in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Aux membres de l'Association des industries de l'automobile du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association des industries de l'automobile du Canada (l' "Association"), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et de l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratifs.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Association's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Association or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Association's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratifs, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Association's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Association's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Association to cease to continue as a going concern.
 - Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation;
 - nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

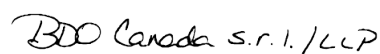
We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Chartered Professional Accountants,
Licensed Public Accountants

Ottawa, Ontario
April 11, 2025



Comptables professionnels agréés, experts-
comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
11 avril 2025

**Automotive Industries
Association of Canada
Statement of Financial Position**

**Association des industries de
l'automobile du Canada
État de la situation financière**

December 31	2024	2023	31 décembre
Assets			Actif
Current			Court terme
Cash	\$ 567,869	\$ 748,055	Encaisse
Investments (Note 3)	4,908,888	4,756,256	Placements (Note 3)
Accounts receivable (Note 2)	474,991	203,818	Débiteurs (Note 2)
Prepaid expenses	126,969	381,881	Frais payés d'avance
	6,078,717	6,090,010	
Tangible capital assets (Note 4)	94,789	124,528	Immobilisations corporelles (Note 4)
	\$ 6,173,506	\$ 6,214,538	
Liabilities and Net Assets			Passif et Actif net
Current			Court terme
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 1,027,853	\$ 1,317,455	Créditeurs et frais courus
Deferred revenues (Note 6)	645,059	664,154	Produits reportés (Note 6)
	1,672,912	1,981,609	
Contractual obligations (Note 8)			Engagements contractuels (Note 8)
Net Assets			Actif net
Labour market	177,210	224,776	Marché du travail
Right to repair	218,296	86,685	Le droit à la réparation
Innovation Fund	379,837	400,000	Fonds d'innovation
Invested in tangible capital assets	94,789	124,528	Investi en immobilisations corporelles
Unrestricted	3,630,462	3,396,940	Non affecté
	4,500,594	4,232,929	
	\$ 6,173,506	\$ 6,214,538	

On behalf of the Board:

Au nom du Conseil d'administration:

Director Ryan Bruno Directeur
Director Tommy Kuzymash Directeur

**Automotive Industries Association of Canada
Statement of Changes in Net Assets**

**Association des industries de l'automobile du Canada
État de l'évolution de l'actif net**

For the year ended December 31	Internally Restricted "Labour Market"	Internally Restricted "Right to Repair"	Internally Restricted "Innovation Fund"	Invested in Tangible Capital Assets	Unrestricted				Pour l'exercice terminé le 31 décembre
	Grevé d'affectations internes "Marché du travail"	Grevé d'affectations internes "Le droit à la réparation"	Grevé d'affectations internes "Fonds d'innovation"	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	2024	2023		
Balance, beginning of the year	\$ 224,776	\$ 86,685	\$ 400,000	\$ 124,528	\$ 3,396,940	\$ 4,232,929	\$ 5,602,470		Solde, début de l'exercice
Excess (deficiency) of revenues over expenses	(47,566)	(68,389)	(20,163)	(61,496)	465,279	267,665	(1,369,541)		Excédent (insuffisance) des produits sur les charges
Interfund transfers (Note 1)	-	200,000	-	-	(200,000)	-	-		Virements interfonds
Acquisition of tangible capital assets	-	-	-	31,757	(31,757)	-	-		Acquisitions d'immobilisations corporelles
Balance, end of the year	\$ 177,210	\$ 218,296	\$ 379,837	\$ 94,789	\$ 3,630,462	\$ 4,500,594	\$ 4,232,929		Solde, fin de l'exercice

**Automotive Industries Association of Canada
Statement of Operations**

**Association des industries de l'automobile du Canada
État des résultats**

For the year ended December 31	Labour Market Marché du travail	Right to repair Le droit à la réparation	Innovation Fonds d'innovation	Unrestricted Non affecté	2024	2023	Pour l'exercice terminé le 31 décembre
Revenues							Produits
Programs	\$ -	\$ 40,000	\$ -	\$ 5,187,305	\$ 5,227,305	\$ 4,550,612	Programmes
Skills development fund project	-	-	-	3,005,228	3,005,228	1,981,884	Projet de développement des compétences
Membership fees	-	-	-	878,647	878,647	869,135	Cotisations des membres
Other income	-	-	-	88,256	88,256	64,567	Autres revenus
	-	40,000	-	9,159,436	9,199,436	7,466,198	
Expenses from operations							Charges sur les opérations
Administration	-	-	-	481,042	481,042	584,600	Administration
Committees	-	-	-	78,706	78,706	132,475	Comités
Programs	-	-	-	2,996,103	2,996,103	2,667,272	Programmes
Projects	47,566	108,389	20,163	93,973	270,091	368,613	Projets
Rent	-	-	-	-	-	571,124	Loyer
Salaries and benefits	-	-	-	2,462,194	2,462,194	2,810,041	Salaires et avantages sociaux
Skills development fund project	-	-	-	3,005,228	3,005,228	1,981,884	Projet de développement des compétences
Travel	-	-	-	113,378	113,378	137,642	Déplacements
	47,566	108,389	20,163	9,230,624	9,406,742	9,253,651	
Deficiency of revenue over expenses from operations	(47,566)	(68,389)	(20,163)	(71,188)	(207,306)	(1,787,453)	Insuffisance des produits sur les charges sur les opérations
Investment income and change in fair value of investments	-	-	-	474,971	474,971	417,912	Produits de placements et variation de la juste valeur des placements
Excess (deficiency) of revenue over expenses	\$ (47,566)	\$ (68,389)	\$ (20,163)	\$ 403,783	\$ 267,665	\$ (1,369,541)	Excédent (insuffisance) des produits sur les charges

**Automotive Industries
Association of Canada
Statement of Cash Flows**

**Association des industries
de l'automobile du Canada
État des flux de trésorerie**

For the year ended
December 31

2024

2023

Pour l'exercice terminé le
31 décembre

**Cash flows from operating
activities**

Excess of revenues (deficiency)
over expenses

\$ 267,665 \$ (1,369,541)

Item not affecting cash:

Amortization of tangible
capital assets

61,496 56,653

Change in fair value of
investments

(383,131) (341,069)

(53,970) (1,653,957)

Changes in non-cash working
capital:

Accounts receivable

(271,173) 167,506

Prepaid expenses

254,912 (136,567)

Accounts payable and
accrued liabilities

(289,599) 484,561

Deferred revenues

(19,095) 166,974

Deferred lease inducement

- (40,696)

(378,925) (1,012,179)

**Cash flows from investing
activities**

Purchase of investments

(1,054,104) (108,083)

Proceeds from disposal of
investments

1,284,600 1,137,885

Acquisition of tangible capital
assets

(31,757) (50,093)

198,739 979,709

Net decrease in cash

(180,186) (32,470)

Cash, beginning of the year

748,055 780,525

Cash, end of the year

\$ 567,869 \$ 748,055

**Flux de trésorerie liés aux
activités de fonctionnement**

Excédent des produits sur les
charges

Élément sans effet sur
l'encaisse:

Amortissement des
immobilisations
corporelles

Variation de la juste valeur
des placements

Variations des éléments hors
caisse du fonds de
roulement:

Débiteurs

Frais payés d'avance

Créditeurs et frais courus

Produits reportés

Avantages incitatifs relatifs
à un bail reportés

**Flux de trésorerie liés aux
activités d'investissement**

Acquisitions de placements

Ventes de placements

Acquisitions d'immobilisations
corporelles

Diminution nette de la trésorerie

Encaisse, début de l'exercice

Encaisse, fin de l'exercice

1. Accounting Policies

Status and Purpose of Organization

Automotive Industries Association of Canada (the "Association") is the voice and the resource for the automotive aftermarket industry in Canada. Its mandate is to promote, educate and represent members in all areas that impact the growth and prosperity of the industry. The Association is incorporated without share capital under the Canada Not-for-profit Corporations Act. The Association is a not-for-profit organization under the Income Tax Act and, as such, is exempt from income taxes.

The Association is comprised of a national office and divisions throughout Canada.

Basis of Accounting

The Association applies the Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Revenue Recognition

The Association follows the deferral method of accounting for contributions. Restricted contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are incurred. Unrestricted contributions are recognized as revenue when they are received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

1. Méthodes comptables

Statut et objectif de l'organisme

L'Association des industries de l'automobile du Canada (l' "Association") est le porte-parole et la ressource de l'industrie du marché secondaire de l'automobile du Canada. Son mandat consiste à promouvoir, à former et à représenter ses membres quant à toutes questions qui se répercutent sur la croissance et la prospérité de l'industrie. L'Association a été constituée sans capital-actions en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'Association est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, elle est exonérée d'impôt.

L'Association est composée du bureau national et de sections situées partout au Canada.

Référentiel comptable

L'Association applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

1. Accounting Policies (continued)

Revenue Recognition (continued)

Revenue from membership fees are recognized as revenue proportionately over the year to which they relate.

Revenues from programs are recognized as revenue when the course or event occurs.

Strategic partnership and project revenues are recognized as revenue in the year in which the related eligible partnership and project expenses are incurred.

Management fees and other revenues are recognized as revenue when the services are rendered.

Investment income is recognized as revenue when earned.

Financial Instruments

Initial and subsequent measurement

The Association initially measures its financial assets and liabilities at fair value. The Association subsequently measures all its financial assets and financial liabilities at amortized cost except for cash and investments which are measured at fair value.

Impairment

Financial assets measured at amortized cost are tested for impairment when there are indications of possible impairment.

Transaction costs

Transaction costs related to financial instruments that will be subsequently measured at fair value are recognized in the statement of operations in the year incurred. Transaction costs related to financial instruments subsequently measured at amortized cost are included in the original cost of the asset or liability and recognized in the statement of operations over the life of the instrument using the straight-line method.

1. Méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Les produits de cotisations des membres sont constatés à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les produits des programmes sont constatés lorsque le cours ou l'événement se produit.

Les produits de partenariats stratégiques et de projets sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges éligibles du partenariat et du projet sont engagées.

Les frais de gestion et autres produits sont constatés à titre de produits lorsque les services sont rendus.

Les revenus de placements sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'Association évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception de l'encaisse et des placements qui sont évalués à la juste valeur.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation.

Coûts de transaction

L'Association comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

1. Accounting Policies (continued)

Tangible Capital Assets

Tangible capital assets are accounted for at cost and amortized on the basis of their useful life using the straight-line method over the following number of years:

Computer equipment	3 years
French ICAR IL classes	3 years
Website	3 years

Impairment of Long-Lived Assets

When a tangible capital asset no longer has any long-term service potential to the Association, the excess of its net carrying amount over any residual value is recognized as an expense in the statement of operations.

Use of Estimates

The preparation of financial statements requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and the reported amounts of revenues and expenses for the year covered.

Transfer of funds to Right-to-Repair reserve fund

The Board of Directors approved an additional \$200,000 to be transferred from the unrestricted fund to the Right-to-Repair reserve fund to ensure continued support of the Fund's initiatives.

1. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire et le nombre d'années indiquées ci-dessous:

Matériel informatique	3 ans
Cours français ICAR IL	3 ans
Site Web	3 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Association, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé.

Transfert de fonds au fonds de réserve pour le droit à la réparation

Le conseil d'administration a approuvé un transfert supplémentaire de 200 000 \$ du fonds non restreint vers le fonds pour le droit à la réparation afin d'assurer un soutien continu aux initiatives de ce fonds.

**Automotive Industries
Association of Canada
Notes to Financial Statements
December 31, 2024**

**Association des industries
de l'automobile du Canada
Notes complémentaires
31 décembre 2024**

2. Accounts receivable

2. Débiteurs

	<u>2024</u>	<u>2023</u>	
Accounts receivable	\$ 164,571	\$ 126,757	Débiteurs
Project funding receivable	310,420	-	Financement de projets à recevoir
Other receivables	-	77,061	Autres débiteurs
	<u>\$ 474,991</u>	<u>\$ 203,818</u>	

3. Investments

3. Placements

	<u>2024</u>	<u>2023</u>	
Short-term investments			Placements à court terme
Fixed income funds	\$ 1,610,685	\$ 1,221,995	Obligations à revenu fixe
Equities			Actions
Canadian	1,241,994	1,276,054	canadiennes
International	737,157	877,202	étrangères
Alternative investments	<u>1,319,052</u>	<u>1,381,005</u>	Placements alternatifs
	<u>\$ 4,908,888</u>	<u>\$ 4,756,256</u>	

**Automotive Industries
Association of Canada
Notes to Financial Statements
December 31, 2024**

**Association des industries
de l'automobile du Canada
Notes complémentaires
31 décembre 2024**

4. Tangible Capital Assets

4. Immobilisations corporelles

	2024		2023		
	Cost	Accumulated Amortization	Net carrying amount	Net carrying amount	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	
Computer equipment and CRM	\$ 129,025	\$ 60,391	\$ 68,634	\$ 94,546	Matériel informatique et CRM
French ICAR IL classes	44,675	18,520	26,155	29,982	Cours français ICAR IL
	\$ 173,700	\$ 78,911	\$ 94,789	\$ 124,528	

5. Line of Credit

The Association has an authorized operating line of credit of \$375,000 that is due on demand and bears interest at the bank's prime rate plus 1%, calculated and payable monthly. It is secured by a general security agreement covering all assets. At December 31, 2024, the Association had an undrawn credit capacity under this facility of \$375,000.

5. Marge de crédit

L'Association possède une marge de crédit opérationnelle autorisée de 375 000 \$ qui est remboursable sur demande et porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 1%, calculé et payé mensuellement. Cet emprunt possède une convention de sûreté générale sur la totalité de ses actifs. Au 31 décembre 2024, l'Association avait un solde inutilisé sous cette facilité de 375 000 \$.

6. Deferred Revenues

6. Produits reportés

	2024		2023		
Programs	\$ 534,768	\$ 502,296			Programmes
Membership fees	110,053	160,191			Cotisations des membres
Other	238	1,667			Autres
	\$ 645,059	\$ 664,154			

7. Related Party Transactions

The Association received \$3,190 (2023 - \$3,190) from High Five for Kids Foundation (the "Foundation"), a related charitable organization by virtue of representation on the board of directors, for management services provided during the year.

In 2019, the Association entered into an agreement with the Foundation where the Association will make an annual contributions to the Foundation to disburse awards and scholarships. The Association reserves the right to terminate this Agreement and the annual distribution amounts specified with a 30 day notice to the Foundation. The Association contributed \$3,000 (2023 - \$9,000) to the Foundation during the year, included in project expenses.

These transactions are in the normal course of operations and are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed to by the related parties.

7. Opérations entre apparentés

L'Association a reçu 3 190 \$ (2023 - 3 190 \$) de High Five for Kids Foundation (la "Fondation"), un organisme de bienfaisance lié par la représentation au conseil d'administration, pour des services de gestion fournis au cours de l'exercice.

En 2019, l'Association a conclu une entente avec la Fondation en vertu de laquelle l'Association versera une contribution annuelle à la Fondation pour décaisser des prix et des bourses. L'Association se réserve le droit de résilier la présente convention et les montants de distribution annuels spécifiés avec un préavis de 30 jours à la Fondation. L'Association a versé 3 000 \$ (9 000 \$ en 2023) à la Fondation au cours de l'année, inclus dans les charges de projets.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, ce qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

8. Contractual Obligations

Commitments Related to Royalty Agreement

The Association has entered into a three year agreement and shall be automatically renewed annually unless either party provides the other party written notice of non-renewal. The Association requires payment of royalties on ICAR training revenues calculated at the rates established in the agreement. Per the agreement, royalty rates range from 15% to 25%, or a fixed annual fee of \$2,500.

8. Engagements contractuels

Engagements contractuels liés aux redevances

L'Association a conclu une entente de trois ans qui sera automatiquement renouvelée annuellement, sauf s'il l'une des parties notifie par écrit à l'autre partie son intention de ne pas renouveler l'entente. L'Association exige le paiement de redevances sur les revenus de formation ICAR calculés en accord avec les taux établis dans l'entente. Selon l'entente, les taux de redevances varient entre 15 % à 25 % ou un frais annuel de 2 500 \$.

9. Financial Instruments

Credit risk

The Association is exposed to credit risk for its accounts receivable. The Association provides credit to its members in the normal course of its operations. The Association is also exposed to credit risk arising from all its cash accounts being held at one financial institution.

Credit risk has not changed for the current year.

Other price risk

The Association is exposed to other price risk through its investments for which the value fluctuates with the quoted market price.

Interest rate risk

The Association is exposed to interest rate risk on its fixed interest rate financial instruments. Fixed interest rate instruments subject the Association to a fair value risk, since fair value fluctuates inversely to changes in market interest rates.

Other price risk and interest rate risk have decreased compared to the previous year due to changes in the economic environment.

Liquidity risk

Liquidity risk is defined as the risk of loss resulting from the inability to meet payment obligations as they become due. The Association is primarily exposed to liquidity risk in relation to its accounts payables and accrued liabilities.

The risk is deemed to be low due to the significance of current assets in comparison to current liabilities. Liquidity risk has not changed for the current year.

9. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit pour l'Association est principalement lié aux débiteurs. L'Association consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités. L'Association est également exposé au risque de crédit découlant de tous ses comptes d'encaisse détenus dans une seule institution financière.

Le risque de crédit n'a pas changé pour l'année en cours.

Risque de prix autre

L'Association est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

Risque de taux d'intérêt

L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur, puisque celle-ci varie de façon inverse par rapport aux variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque de prix autre et le risque de taux d'intérêt ont diminué par rapport à l'année précédente en raison des changements de l'environnement économique.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de perte résultant de l'incapacité à honorer les obligations de paiement à leur échéance. L'Association est principalement exposée au risque de liquidité en ce qui concerne ses comptes créditeurs et ses charges à payer.

Le risque est jugé faible en raison de l'importance des actifs à court terme par rapport aux passifs à court terme. Le risque de liquidité n'a pas changé pour l'année en cours.

10. Comparative Figures

Certain figures for the previous year have been reclassified to conform to the presentation adopted in the current year.

10. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.